

Tenue des locaux de travail

Tenue des locaux de travail - Liste de vérification pour l'empilage

Sur cette page

[Comment devrait-on stocker les matériaux?](#)

[Quels sont des exemples de liste de vérification relative au stockage d'objets dans le cadre de la tenue des locaux en milieu de travail?](#)

[Quels sont des exemples de liste de vérification relative au stockage de matériaux en vrac dans le cadre de la tenue des locaux en milieu de travail?](#)

Comment devrait-on stocker les matériaux?

La manière dont un matériau devrait être stocké dépend de la nature du matériau lui-même. L'objectif général est de créer un stockage stable. Cette stabilité dépendra de plusieurs facteurs, notamment :

- les dimensions et la forme du matériau à empiler (p. ex. objet solide ou matériau « en vrac » comme du sable, de la pierre, des céréales, etc.);
- la teneur en eau du matériau;
- l'état de la plateforme ou des rayonnages de stockage (p. ex. planéité, stabilité, etc.);
- l'exposition aux conditions météorologiques (p. ex. température, pluie, glace, neige);
- si le matériau se compactera sous son propre poids

Quels sont des exemples de liste de vérification relative au stockage d'objets dans le cadre de la tenue des locaux en milieu de travail?

En voici quelques exemples.

Bois d'œuvre

- Avant d'empiler le bois, le déposer sur une semelle solide de niveau.
- Utiliser la méthode d'empilement transversal lorsque la pile dépasse 1,2 mètre (4 pi) de hauteur.
- Faire preuve de prudence lors du découpage des bandes de bottelage du bois. Éviter d'être pris au piège par une chute de matériaux.

Acier d'armature

- Utiliser des séparateurs en bois pour séparer les piles d'acier d'armature.
- Dans la mesure du possible, décharger l'acier d'armature par des moyens mécaniques.
- Vérifier la présence éventuelle de fils d'attache brisés ou affaiblis sur chaque paquet avant de décharger ces derniers.

Tuyaux

- Empiler les tuyaux uniquement sur des semelles solides de niveau. Utiliser des cales pour empêcher les tuyaux de rouler.
- Placer du garnissage entre les couches pour réduire la pression et empêcher la pile de s'étendre.
- Enlever les tuyaux à partir des extrémités de la pile.
- Ne pas empiler les tuyaux à plus de 1,5 mètre (5 pi) de hauteur.

Acier de construction

- Empiler l'acier de construction de manière à ce qu'il ne glisse ou ne renverse pas.
- Faire particulièrement attention lors du chargement de l'acier de construction à partir des camions.
- Placer des élingues sur l'acier avant de relâcher les chaînes d'attache.

Matériaux ensachés et empilés

- Maintenir la stabilité.
- Ne pas laisser les tas dépasser une hauteur de dix (10) sacs, sauf si la face des tas est supportée par les parois d'une cellule ou d'une enceinte de stockage.

- Empiler transversalement les plateaux de matériaux ensachés jusqu'à une hauteur appropriée uniquement. La hauteur dépend de la nature et de la capacité des dispositifs d'aide mécaniques utilisés ainsi que du poids des matériaux ensachés.

Briques, blocs et carreaux

- Empiler les briques, les blocs ou les carreaux uniquement sur une surface solide de niveau.
- Faire extrêmement attention lors de l'enlèvement des feuillards de cerclage métalliques.
- Ne pas empiler les matériaux sur un échafaudage au-delà de la capacité de charge sécuritaire.

Quels sont des exemples de liste de vérification relative au stockage de matériaux en vrac dans le cadre de la tenue des locaux en milieu de travail?

Par matériaux en vrac, on entend du sable, du gravier, du sel, de la scorie ou du laitier, etc.

En général :

- Préparer une plateforme ou un sol de niveau pouvant supporter le type de matériau à stocker et sa quantité, et qui assure l'évacuation de l'eau.
- S'assurer que des aires de chargement sécuritaires sont incorporées au plan de travail.
- Suivre les consignes d'exploitation sécuritaires lors du travail avec le tas de matériaux ou près de celui-ci (p. ex. lors de l'ajout ou du retrait de matériaux), par exemple ne jamais laisser de vide ni pratiquer le havage dans le tas.
- Utiliser des barrières, des bermes ou d'autres barricades, au besoin.
- Ne jamais entrer dans la cabine de votre véhicule, ou en sortir, pendant une opération de chargement en cours.
- Être conscient que les matériaux pourraient se tasser ou s'affaisser à tout moment.

Il se peut qu'il y ait des exigences réglementaires ou d'autres aspects (p. ex. la hauteur et l'angle de repos) qui pourraient devoir être déterminés par un ingénieur ou inspectés par une personne compétente; vérifier auprès de votre [territoire de compétence](#) pour connaître les exigences exactes.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2019-07-19

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.